

## PROJET DE TERRITOIRE, TERRITOIRE IRRIGUÉ PAR SES PROJETS

Nous avons subi tellement de crises que nous aurions mauvaise grâce à ne pas goûter les améliorations intervenues sur le front de l'emploi. Hier, la politique développée par une intercommunalité d'abord de guichet puis, au fil des ans, de projets visait d'abord à limiter les conséquences d'une désindustrialisation entamée des décennies plus tôt. La création d'Innovalis, voici, dix ans dépassait déjà la mission de la seule pépinière d'entreprises.

Aujourd'hui, grâce à une Agglomération de progrès, l'objectif vise toujours à privilégier l'emploi, mais, en raisonnant globalement, non pas au cas par cas, mais sur l'ensemble du territoire. Non pas en fonction des seuls marchés, mais, dans un souci prospectif où l'immobilier industriel et l'aménagement des parcs industriels servent le développement local. Les résultats sont là. Ils sont à mesurer à l'aune des investissements productifs de l'Agglo, et de son soutien à la modernisation des ateliers et à la construction de nouveaux hôtels d'entreprises.

Si la croissance et l'emploi bénéficient au territoire, de la même manière, le territoire se mobilise pour attirer, accueillir et accompagner les créateurs, actuels et à venir. Un territoire désenclavé, plus que jamais connecté. Un territoire solidaire, diversifié et équilibré entre villes et campagne. Un territoire capable de préserver ses ressources et ses espaces ; à même de privilégier son cadre de vie, servi par la proximité de ses services publics. Un territoire décidé à explorer les pistes d'un tourisme et d'un management territorial jugés hier utopiques et réservés aux métropoles. Un territoire plus que jamais prêt à s'unir et à mettre en commun ce qu'il a de meilleur au service de tous.

Dès 2019 et pour les dix années à venir, notre feuille de route reprend les cinq axes définis par les forces vives de l'Agglo. L'année nouvelle marquera le lancement de notre projet de territoire en même temps que le développement d'un territoire irrigué par ses projets. Tous mes vœux vous accompagnent. Puissent les prochains mois continuer à nous réunir pour mettre en commun ce que nous avons de meilleur.



### HIER

#### UN NOUVEAU BÂTIMENT INDUSTRIEL POUR LA MCA



Le Bureau communautaire du 17 décembre entérina la cession d'un bâtiment industriel situé sur la ZAC du Château, à Charmes, au profit de la société « Mécanique et Chaudronnerie de l'Aisne » (MCA). Actuellement installée à Tergnier dans des locaux vétustes limitant ses possibilités de développement, sa relocalisation dans un bâtiment moderne et adapté lui permettra de poursuivre sa croissance avec, à terme, la création espérée d'une dizaine d'emplois.

### AUJOURD'HUI

#### INNOVALIS FÊTE SES 10 ANS

Créée à l'initiative de la Communauté de Communes Chauny-Tergnier, comme l'a rappelé Bernard Bronchain, Président de l'Agglo, « Innovalis » est bien plus qu'un bâtiment à vocation économique. Depuis sa création et plus de 70 entreprises hébergées, cette plate-forme est devenue un lieu d'échanges, d'entrepreneuriat et de projets. Cette dernière année, la pépinière a accueilli, neuf nouvelles sociétés. L'ensemble des ateliers sont désormais occupés.



### DEMAIN

#### DEUX FUTURS HÔTELS D'ENTREPRISES



Afin d'augmenter l'offre et d'accompagner les entrepreneurs dans un véritable parcours résidentiel à chaque stade de leur développement, l'Agglo va créer un hôtel d'entreprises supplémentaire sur la zone commerciale de « L'Univers », à Chauny. Elle construira, également, un autre hôtel d'entreprises sur la zone économique stratégique « Evolis », à Tergnier. L'étude de faisabilité démarrera dès le début de l'année 2019.



**PROJET**

**DE TERRITOIRE**

20|19  
29

## **CINQ ORIENTATIONS ET UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

---

*Lors du Conseil Communautaire du 17 décembre, les élus de l'Agglo ont adopté leur projet de territoire 2019/2029. Élaboré depuis un an, ce document s'articule autour de cinq orientations essentielles axées sur le développement économique et l'emploi, des connections mises au service du développement et de l'attractivité du territoire, la diversification et l'équilibre entre ville et campagne, le cadre de vie durable et la proximité et, enfin, une attractivité et une ouverture, clefs du rayonnement communautaire.*

*Ce projet de territoire 2019/2029 vise également à renforcer la solidarité communautaire, à rendre lisible son action, à renforcer la cohésion et l'équilibre territorial, à formaliser une stratégie de développement et à déterminer les nouveaux enjeux prioritaires. Il s'appuie sur une large consultation des habitants et des forces vives du territoire et se décline dans un plan pluriannuel d'investissement (PPI) établi sur la période 2019/2024 en fonction des capacités financières de l'Agglo. Il débouchera sur une liste d'équipements prioritaires choisis en fonction de leurs effets sur le développement territorial.*

---



**LES 5 AXES**

# EN UN CLIN D'OEIL



## Un territoire mobilisé pour le développement économique et l'emploi

- Attirer, accueillir et accompagner l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire
- Favoriser les conditions de développement et de réussite des entreprises
- Stimuler l'entrepreneuriat en facilitant la création d'entreprises et en accompagnant leur développement



## Un territoire connecté au service de son attractivité



- Améliorer l'accessibilité d'une agglomération au coeur des Hauts de France
- Optimiser le réseau de transports pour accompagner le développement territorial
- Développer des modes alternatifs de mobilité
- Développer l'accès et les usages du numérique



## Un territoire solidaire, diversifié et équilibré entre ville et campagne

- Redynamiser les centres bourgs et les centres villes
- Accompagner l'aménagement mesuré et équilibré du territoire
- Offrir un habitat et des conditions de vie adaptés pour chacun
- Accompagner le maillage de l'offre de santé sur le territoire
- Optimiser et coordonner l'offre de service sur le territoire intercommunal



## Un territoire conservant un cadre de vie durable et de proximité



- Préserver et valoriser les ressources naturelles et la biodiversité
- Favoriser une alimentation de qualité et de proximité
- Réussir la transition énergétique
- Poursuivre la politique de réduction et de valorisation des déchets



## Un territoire attractif et ouvert contribuant au rayonnement communautaire

- Capitaliser sur les atouts du territoire pour renforcer son attractivité touristique
- Développer la notoriété et le rayonnement du territoire
- Renforcer et développer à toutes les échelles les coopérations pour la promotion d'intérêts communs



### QUATRE SOUTIENS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantée à Tergnier depuis 1995, la société « Aisne enrobés » s'est spécialisée dans la fabrication d'enrobés utilisés dans la création de routes. Elle souhaite, aujourd'hui, construire un hangar de stockage pour ses sables. Cet investissement de 327 000 € HT consolidera et modernisera le site de Tergnier. L'Agglo accompagnera ce projet à hauteur de 32 700 €.



Spécialisée dans les métiers de la maroquinerie de luxe, « Créations Perrin » emploie sur son site de Tergnier 65 salariés capables d'offrir à leurs clients des produits de très haute qualité. Or, leurs installations ne sont plus adaptées à leurs activités. L'entreprise a donc décidé de transférer son activité dans un bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> dont la construction a débuté fin 2018 sur la zone Evolis, à Tergnier. Cet investissement immobilier se monte à près de 1,13 million d'euros auquel l'Agglo apportera 112 967 €.

« Serca Chaudronnerie Charpente de Picardie » (SCCP) est présente à Chauny depuis 1924. Elle dispose donc d'un réel savoir-faire en chaudronnerie, dans la fabrication de cuves, de pièces spéciales et en métallerie. Elle emploie douze salariés. Avant la modernisation du site de 1600 m<sup>2</sup> prévue l'an prochain, l'Agglo lui versera 25 000 €, correspondant à 10 % du prix d'acquisition du bâtiment.

L'entreprise « RP Passion » vend des accessoires et pièces motos. Elle va ouvrir un atelier de réparation pour lequel elle bénéficiera, de l'Agglo, d'une aide de 2 536,12 € pour l'aménagement de deux cellules commerciales construites sur la ZAC Les Terrages. Ce projet engendrera la création de deux emplois de mécaniciens-vendeurs.

### CINQ NOUVELLES AIDES À L'INVESTISSEMENT MATÉRIEL

- 10 000 € à l'entreprise « Joyful Lunch » installée à Tergnier et La Fère pour l'achat de matériel de cuisine,
- 10 000 € à l'entreprise « Boston Club », de Marest-Dampcourt avant son installation à La Fère, pour l'acquisition de matériel de cuisine.
- 6 000 € à l'entreprise « Biscuits Mademoiselle », de Chauny, pour l'achat de matériel de production.
- 3 000 € à l'entreprise « Éléphant bleu », de Chauny pour l'acquisition de matériel de lavage.
- 2 648,76 € à l'entreprise « Lorenzo Auto » pour l'achat de matériel destiné à son activité de mécanique automobile.

### FAVORISER LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

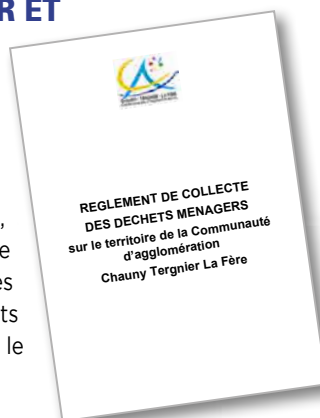


La question du logement des personnes en situation de handicap ou âgées en perte d'autonomie demeure une priorité. Elle nécessite cependant des réponses adaptées et pérennes. L'Agglo va donc signer une convention de partenariat avec « SOLIHA Aisne » afin de mettre en œuvre le programme « ADALOGIS 02 ».

Après un recensement de l'offre locative, ce dispositif aidera les personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap moteur, sensoriel ou cognitif et, grâce à une centralisation des besoins, il rapprochera l'offre et leurs demandes de logement.

### DEUX RÉGLEMENTS POUR (MIEUX) COLLECTER ET VALORISER LES DÉCHETS MÉNAGERS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un service modernisé de collecte et de gestion des déchets entre en vigueur. Il vise à garantir un service public de qualité, à clarifier les droits et les obligations des usagers, à préserver l'environnement et la propreté urbaine. Il assure, également, la sécurité et le respect des conditions de travail des personnels. Enfin, il sensibilise les citoyens à la nécessité de réduire leur production de déchets et à les valoriser au maximum. Un second texte précise les conditions d'apports volontaires en déchèterie. Ces deux règlements seront prochainement diffusés dans les mairies et consultables sur le site Internet de l'Agglo.



### QUATRE NOUVEAUX FONDS DE CONCOURS

Quatre nouveaux fonds de concours ont été attribués par le Bureau communautaire. La commune de Courbes recevra 270,50 € pour l'acquisition d'une table haute. Manicamp percevra 947,40 € pour l'aménagement mobilier de la mairie. Enfin, 276 € iront à la mairie de Rogécourt pour l'acquisition d'une imprimante et 366,50 € pour un robinet lave-mains et deux convecteurs.

### BIS POUR L'OPÉRATION « CANTONS, CHANTE ! »

Le Conseil communautaire de l'Agglo reconduit l'opération « Cantons, Chante ! ». En 2019, quatre spectacles sont, d'ores et déjà, programmés les 6, 12, 20 et 27 juillet. L'association « Espaces Musiques », de Chauny, est chargée de l'organisation de ce festival programmé durant la période estivale autour des musiques actuelles en zone rurale. Son accès reste gratuit.

## L'AGENDA

**Mardi 8 janvier, 14h30 :** Réunion de présentation de l'avant-projet d'hôtel d'entreprises sur la ZAC l'Univers, à Chauny.

**Mercredi 9 janvier, 14h30 :** Réunion en Préfecture pour la reprise du site NLMK, à Beautour.

**Jeudi 10 janvier, 10h :** Restitution de la phase 1 de l'étude de prise de compétence « eau et assainissement ».

**Jeudi 10 janvier, 18h30 :** Vœux de la Communauté d'agglomération à Chauny, salle F. Mitterrand.

**Vendredi 11 janvier, 9h :** Réunion d'information des acquéreurs de l'hôtel d'entreprise Univers 2.

**Vendredi 11 janvier, 11h :** Pose de la première pierre de la Maison de santé de Sinceny.

**Mercredi 16 janvier, 10h30 :** Contrat global pour l'eau, réunion avec le Pays Sources et Vallées.

**Vendredi 18 janvier, 14h :** Séminaire des élus sur le SCOT du pays Chaunois.

**Mercredi 23 janvier, 9h :** Marché de fourniture de bacs de collecte des déchets ménagers : audition des candidats.

**Vendredi 1<sup>er</sup> février, 10h :** COPIL du Contrat de ruralité du Pays Chaunois.

